

Madame Geneviève Fortier
Présidente du conseil d'administration du regroupement CHUM et CHUM SJ
par courriel : Genevieve.fortier@mckesson.ca

Le 30 novembre 2016

OBJET : Suivi de l'intervention du Comité des usagers – dossier STATIONNEMENT

Madame,

Au nom du Comité des usagers, je vous remercie d'avoir entendu nos demandes concernant le dossier du stationnement au CHUM. Nous avons constaté que nous démontrons une préoccupation commune à l'effet que le stationnement est un facteur d'accessibilité aux soins et aux services et que nous avons à cœur de travailler ensemble pour le mieux-être des usagers du CHUM.

Les membres bénévoles du CU-CHUM ont perçu votre ouverture pour que le conseil d'administration mette sur pied un comité de travail sur le stationnement. Nous vous confirmons l'intérêt de monsieur Mario Brunet, représentant du CU-CHUM au conseil d'administration, pour siéger audit comité de travail. Au besoin, je me rends disponible pour participer aux échanges.

Par ailleurs, le Comité des usagers demande à ce que tout changement futur à la tarification des espaces de stationnement soit dorénavant présenté et adopté par le conseil d'administration du regroupement CHUM et CHU SJ en conformité avec la circulaire *Politique concernant l'exploitation des activités accessoires de type commercial*, paragraphe 13 :

Le conseil d'administration d'un établissement doit autoriser la politique de tarification de ses parcs de stationnement, ou leur non-tarification, peu importe qui l'exploite.

et la Politique sur la gestion des stationnements du CHUM (no 90 351) à l'annexe 2 :

... Il obtient l'autorisation de son conseil d'administration pour procéder à toute augmentation de tarifs.

En ce qui a trait à la tarification en vigueur non adoptée par le conseil d'administration, et dans l'attente du dépôt des travaux du comité de travail sur le stationnement, le Comité des usagers est prêt dans l'immédiat à accepter la modulation des tarifs présentés s'il y a une révision de la modulation du temps comme suit :

1 – 30 minutes	gratuit
31 à 90 minutes (1 h)	10,00\$
91 à 180 minutes (1 h à 2 h)	16,00\$
181 à 240 minutes (2 h à 4 h)	21,00\$
4 h 01 à 12 h (4 h à 12 h)	22,00\$
Illimités 24 h (12 h 01 à 24 h)	23,00\$

Enfin, nous souhaitons que le conseil d'administration mandate la direction générale pour que les usagers de l'Hôtel-Dieu bénéficient des espaces de stationnement à proximité des entrées le plus tôt possible. Ce geste démontrerait l'importance des usagers au cœur des décisions et serait sans équivoque très innovateur !

Respectueusement,



Diane Brodeur, présidente

c. c. Dr Fabrice Brunet, président-directeur général du regroupement CHUM et CHU SJ
Monsieur Mario Brunet, représentant du CU-CHUM au conseil d'administration
Madame Josée Veillette, présidente du CU – CHU SJ et représentante de l'établissement au conseil d'administration

Une voix
pour des milliers d'usagers